



LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 25 septembre 2013, à 18 h 03, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Jocelyn Fréchette
France Turcotte

Jacques D'Août
Sylvain Léger

Absences

Marc Carrière
Cécile Gauthier

Représentants du comité de parents :

Anik Morin
Luc Trottier

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Daniel Bellemare, directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information
Nadine Bernier, agente d'administration

La séance est ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 09-CE (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MAI 2013

RÉSOLUTION 10-CE (2013-2014)

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 mai 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 5 JUIN 2013

RÉSOLUTION 11-CE (2013-2014)

Il est proposé par madame Anik Morin, représentante du comité de parents ;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du comité exécutif du 5 juin 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la



600

lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2013

RÉSOLUTION 12-CE (2013-2014)

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 11 juillet 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DE BASSINS DE TOITURES À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 13-CE (2013-2014)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2013AMT1340TT02 pour des travaux de réfection de bassins de toiture au complexe Hormisdas-Gamelin, plus spécifiquement au Centre de formation professionnelle Relais-de-la-Lièvre / Seigneurie, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Les Toitures Raymond et associés inc.....	62 100,00 \$
65, Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8X 1W2	
Morin Isolation et toitures ltée	73 412,00 \$
55 readner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7	
Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc.	78 600,00 \$
660, rue Auguste-Mondoux, local 4, Gatineau (Québec) J9J 3K3	
Les Toitures Marcel Raymond et fils inc.....	92 300,00 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7	

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Toitures Raymond et associés inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette ;

QUE le contrat pour des travaux de réfection de toiture au complexe Hormisdas-Gamelin (Centre de formation professionnelle Relais-de-la-Lièvre / Seigneurie, à Gatineau, soit adjugé à la firme Toitures Raymond et associés inc. pour la somme de soixante-deux-mille-cent dollars (62 100,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENTENTE À INTERVENIR ENTRE RÉVOLUTION LINUX ET LA CSCV RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE SOUTIEN TECHNIQUE CONCERNANT CERTAINS LOGICIELS – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.



AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 14-CE (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte ;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 2 octobre 2013, à 18 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 40

Marc Beaulieu,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général